

Mairie
de
Pontigny

89230

Tél. : 03 86 47 42 87

Fax : 03 86 47 43 55

www.mairie-pontigny.fr

PONTIGNY EXPRESS N°11

Bulletin d'informations locales

Le mot du Maire

Ayant été souffrant pendant plusieurs mois lors du dernier semestre, j'ai dû ralentir mes activités de maire en m'en tenant à l'essentiel. Mais l'équipe municipale a continué à faire son travail en réalisant le recensement, le suivi des travaux, des animations, en faisant avancer les dossiers majeurs dont la station d'épuration ou l'étude sur le domaine de l'Abbaye, et en gérant au mieux les problèmes posés par la fermeture de la nationale. Aujourd'hui tout va bien, mais quelques retards ont été pris qu'il nous faudra rattraper à la rentrée, en particulier sur le Cœur de village.

Je vais faire le tour avec vous de ces principaux dossiers. En premier je voudrais faire un point sur la fermeture du bureau de La Poste dont nous avons été informé l'année dernière. Elle est différée par décision du préfet et liée à l'avancement du dossier Cœur de village. Nous en reparlerons sans doute en 2010.

Je vous indiquai en début d'année que Pontigny n'était pas épargné par un environnement économique et social difficile. Nous l'avons constaté au premier semestre, mais sans rencontrer de situation grave. La forte inquiétude des commerçants face à la mise en place de la déviation s'est révélée moins critique qu'ils ne le craignaient. Seuls les restaurants ont enregistré une baisse importante de leur activité, mais dans laquelle il est difficile de discerner ce qui est lié à la déviation ou à un ralentissement général de la consommation.

Des travaux avancent, sont engagés ou devraient bientôt débiter : une salle a été aménagée pour les associations dans la cour de la prélatrice ; l'aménagement du logement de la mairie est en cours, qui prévoit deux salles au rez-de-chaussée utilisables par des associations et l'école primaire, dont une équipée pour l'informatique ; la réfection du portail de l'allée de l'Abbaye côté cimetière ; l'enfouissement des lignes électriques Rue Desjardins et route d'Auxerre a été décidé par le conseil, après confirmation de l'accord du financement par EDF de 50% des travaux et de 25% par le SIERNIS (syndicat d'électrification auquel nous adhérons). Ces travaux d'enfouissement, prévus de longue date, devaient débiter l'année dernière, mais avaient été différés devant l'incertitude du financement d'EDF.

Pour l'assainissement, une étude approfondie des caractéristiques de nos rejets dans le Serein a été effectuée. Elle est terminée. Nous avons également choisi l'implantation de la nouvelle station et engageons la discussion avec les propriétaires du terrain. Elle sera complétée par des analyses de sol. Elle nous permet de disposer des données nécessaires à la réalisation de l'appel d'offre prévu pour le dernier trimestre.

Pour le Domaine de l'Abbaye, l'étude lancée par le Conseil Régional, à laquelle participe la municipalité, est en cours. Elle est prévue en deux étapes. La première se termine et doit conduire à des choix qui seront pris en septembre. La deuxième étape sera la définition technique et économique et la mise en oeuvre du projet. Celui-ci propose des orientations intéressantes qui seront indiquées dans les prochains mois. Le principal écueil que nous rencontrons aujourd'hui est l'absence d'implication du Conseil Général. Espérons que ce n'est que passager.

Des décisions importantes ont également été prises au niveau de la CCVS. Tout d'abord l'accord avec la Mutualité pour la prise en charge de la gestion de la maison de retraite a été signé en début d'année. La maison de retraite est maintenant gérée depuis plusieurs mois par la Mutualité, sans problème semble-t-il. La réalisation de la crèche a été décidée. Elle sera une extension de la Maison de l'Enfant. Les travaux ont commencé en août. Ils devraient durer environ un an.

Enfin le programme d'animation du village s'est déroulé à la satisfaction de tous, ou presque. Je souligne en particulier le succès du feu d'artifice avec plus d'un millier de personnes, mais aussi celui de la séance de théâtre avec près d'une centaine de personnes sous la halle.

Bonne rentrée à tous.

Hubert TRAPET

INFORMATIONS GENERALES

Travaux

Réfection de l'ensemble des avaloirs de la route d'Auxerre (orifices situés le long des caniveaux permettant l'écoulement des eaux pluviales vers les réseaux d'assainissement)

Les Ecoles

Les élèves de Mme Martin ont été accueillis par l'association "les ateliers de l'orangerie" et durant 2 jours ont profité d'initiation à la sculpture avec Stéphane Georges et aux croquis et à la peinture avec Hubert Trapet. Les œuvres réalisées par les enfants seront présentées aux Automnales

Passeports biométriques

Depuis le 28 juin 2009, les demandes de passeport reçues dans le département de l'Yonne sont régies selon les nouvelles dispositions prévues par le décret du 30 décembre 2005 modifié par le décret du 30 avril 2008. Les dispositions sont les suivantes: les demandes de passeport seront déposées uniquement dans l'une des **14 communes** retenues par le ministère de l'intérieur. Ces communes dont la liste suit, sont équipées d'un dispositif de recueil des demandes de passeports biométriques.

Liste des communes: Auxerre, Joigny, Migennes, St Florentin, Chablis, Toucy, Vermenton, Bléneau, Aillant sur Tholon, Avallon, Tonnerre, Sens, Pont sur Yonne, Villeneuve l'Archevêque.

Les demandes de passeport peuvent être déposées dans n'importe quelle commune équipée du dispositif, qu'elle soit dans l'Yonne ou dans un autre département.

Mais la remise du passeport sera effectuée dans la commune, lieu du dépôt de la demande.

Le passeport biométrique comporte un composé électronique sous forme de puce, qui prend outre la photo du demandeur, des empreintes digitales recueillies au moyen de ce dispositif.

Il est à noter que la validité des passeports délivrés avant le 28 juin n'est pas affectée. Les demandes de Carte nationale d'identité continuent d'être traitées par la Mairie du domicile.

Recrutement d'un employé communal

Un jeune de Pontigny vient d'être recruté à la Commune dans le cadre des "contrats aidés". Il sera affecté à l'équipe des employés communaux pour une durée de 2 ans. Durant cette période, il aura la possibilité de se former et de trouver un emploi définitif avec l'aide de la Mission locale.

Fourrière

Afin de répondre à la réglementation concernant les animaux errants ou dangereux, la commune vient d'adhérer à la Fourrière du Centre Yonne d'Aillant sur Tholon. Tout animal vagabondant sur le territoire de la commune et présentant le moindre danger pour la population ou la circulation automobile sera pris en charge par la fourrière dès lors que son propriétaire ne se serait pas manifesté.

Chiens dangereux

Les nouveaux textes législatifs renforcent les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux. Ainsi, en application de l'article 17 de la loi 2008-582 du 20 juin 2008, tous les chiens de 1ère et de 2ème catégorie doivent tous subir une évaluation comportementale quel que soit leur âge pour ceux ayant dépassé 12 mois et entre 8 et 12 mois pour les autres:

- avant le 21/12/2008 pour les chiens de 1ère catégorie
- **avant le 21/12/2009 pour les chiens de 2ème catégorie**

L'évaluation comportementale canine est réalisée par un vétérinaire agréé à pratiquer cet examen. La liste fixée par arrêté préfectoral est disponible en mairie

Portail av. de l'Abbaye: Le conseil municipal a décidé de procéder à la réfection des piliers du portail sud de l'abbaye, en liaison avec les bâtiments de France. Ces travaux permettront de sécuriser ce passage largement emprunté par les visiteurs et les véhicules. Coût de l'opération 21760€



COMPTE ADMINISTRATIF 2008

Il s'agit des comptes clôturés (dépenses réelles) pour l'année 2008. Nous gérons deux comptes distincts pour la commune d'une part, et pour l'assainissement d'autre part.

LA COMMUNE :

Situation d'ensemble Commune 2008

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEFICIT	EXCEDENT
Résultats reportés		342 412,21	203 691,39		203 691,39	342 412,21
Opérations exercice	457 963,25	542 896,63	89 770,45	44 956,46	547 733,70	587 853,09
Total	457 963,25	885 308,84	293 461,84	44 956,46	751 425,09	930 265,21
Résultat clôture		427 345,59	248 505,38			178 840,21

Le compte cumulé de la section Commune est excédentaire de **178 840,21 €**.

Fonctionnement : regroupe toutes les recettes et dépenses courantes de l'année.

Les recettes 2008 sont de 542 896,63 €

Les dépenses 2008 sont de 457 963,25 €

Avec un résultat d'exploitation de l'année de **84 933,38 €**(+ 158%)

Commentaires : Nous avons décidés pour 2008 une augmentation de la moitié de l'inflation de deux des taxes communales, dont la taxe professionnelle. Celle-ci représente un dixième de nos recettes et varie peu. Nous avons retrouvé en 2008 une très légère croissance de nos recettes de fonctionnement (+ 2% sur 2007). Mais l'essentiel de notre effort a porté sur un contrôle et une réduction des dépenses, (- 8% sur 2007), d'où le résultat dégagé qui est de + 158% par rapport à celui de 2007.

Investissement : regroupe les dépenses et recettes pour les gros travaux, la voirie, l'immobilier...

Les recettes 2008 sont de 44 956,46 €

Les dépenses 2008 sont de 89 770,45 €

Commentaires : L'année 2008 a été une année de faibles investissements, beaucoup moins que nous ne l'avions prévu. Ceci s'explique principalement par les élections qui ont entraîné un décalage sur les projets ou par les délais administratifs de certains dossiers comme Cœur de Village dont la Convention ne fut signée que fin décembre.

Les prévisions d'investissement non réalisées en 2008 seront reportées en 2009.

L'ASSAINISSEMENT

Situation d'ensemble Assainissement 2008

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEFICIT	EXCEDENT
Résultats reportés		44 486,43		189 327,32		233 807,75
Opérations exercice	85 958,49	76 480,40	31 005,85	65 434	116 964,34	141 914,40
Total	85 958,49	120 966,83	31 005,85	254 761,32	116 964,34	375 728,15
Résultat clôture		35 008,34		223 755,47		258 763,81

Fonctionnement : regroupe toutes les recettes et dépenses courantes de l'année.

Les recettes 2008 sont de 76 480,40€

Les dépenses 2008 sont de 85 958,49 €

Avec un résultat d'exploitation de l'année de **- 9 478,09 €**

Commentaires :

Nous n'avons pas modifié en 2008 le taux de la taxe d'assainissement pour attendre l'engagement des travaux de la station, conformément à ce que nous avons évoqué lors des réunions publiques.

Par ailleurs, nous avons remboursé en 2008 à l'Agence de l'Eau la dernière tranche de 57 931 € d'un trop perçu des années 2004/2005. Cette dépense exceptionnelle est à l'origine du déficit de fonctionnement 2008. Celui-ci ne pose pas de problème particulier le compte cumulé de la section assainissement étant largement excédentaire (+ 258 763,81 €)

Investissement :

Les recettes 2008 sont de 65 434 €

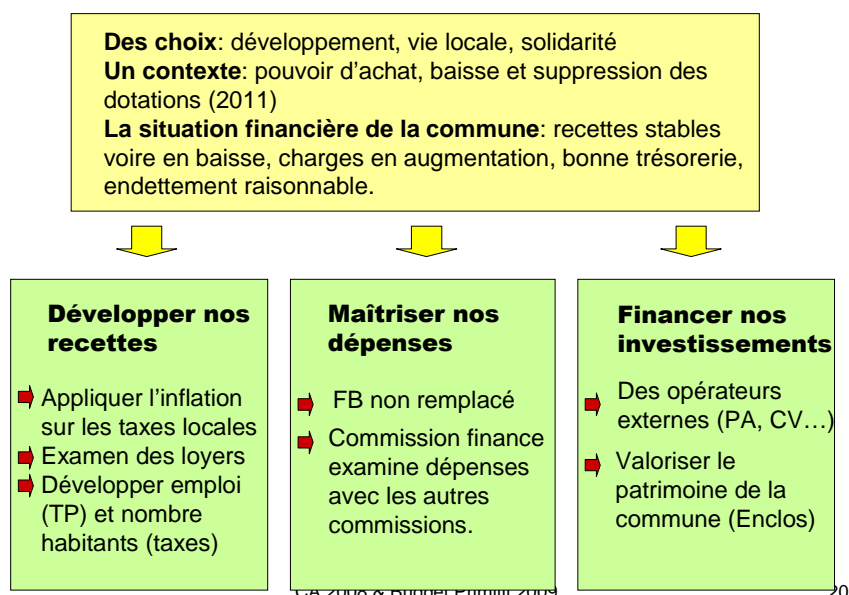
Les dépenses 2008 sont de 31 005,85 €

Commentaires :

Comme pour la commune, le programme d'investissement assainissement a été décalé. Seule une phase d'étude à été réalisée (fin début 2009)

LE BUDGET PRIMITIF 2009

Orientations budgétaires 2009



LA COMMUNE

Vue d'ensemble BP Commune 2009

FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
VOTES	530 067	530 067
TOTAL	530 067	530 067
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
VOTES	143 293	621 195
RESTE A REALISER	336 896	107 500
SOLDE REPORTE	248 506	
TOTAL	728 695	728 695
TOTAL DU BUDGET COMMUNE		
	1 258 762	1 258 762

Les taux des taxes communales :

Le conseil municipal vote à l'unanimité le maintien des taux 2008, considérant que l'augmentation des bases (variation du à la démographie et aux valeurs locatives) est suffisante pour assurer le budget 2009.

Commentaires Fonctionnement :

Les propositions de dépenses 2009 confirment les économies prévues et réalisées en 2008 (charges générales et dépenses de personnel).

Le montant total des subventions votées aux associations est de 8745 € (9000 € en 2008)

La commune adhère en 2009 à l'association de la fourrière intercommunale.

La subvention au CCAS est portée à 3 000 € pour 2009, compte tenu des actions à mener.

Les propositions de recettes de fonctionnement sont en baisse par rapport à 2008 principalement du fait de la dotation de l'état.

Commentaires Investissement :

Les investissements prévus pour 2009 sont détaillés dans le tableau suivant.

Détail investissement Commune

	Reste à réaliser	Nouveau 2009	Total 2009	
PLU	14 000		14 000	
Architecte Prélature Cœur village	39 110		39 110	
Travaux salle mairie Cœur village	10 144	13 856	24 000	
Logement Mairie Cœur Village	13 000		13 000	
Terrain nus (Jansen) (Foncier Parc activité)	214 665 (14 665) (200 000)		214 665	Sur plusieurs années Option achat commune
Réseaux divers (élec)	221 900		-	
Lotissement	35 542		35 542	
Château Gaillard	18 000		18 000	
Voirie Allée CPI		10 000	10 000	
Stationnement trottoirs A Merle		60 000	60 000	

	Reste à réaliser	Nouveau 2009	Total 2009	
Piliers portail Abbaye		15 000	15 000	
Extension Jardin Souvenir		3 300	3 300	
Jeux extérieurs école maternelle		3 000	3 000	
Rampe handicapés Abbatale		1 000	1 000	
Ralentisseurs Signalétique		8 000	8 000	
Automatisation barrage	4 600		4 600	
Mob salle forêt	1 500		1 500	
Mat outillage incendie	1 000		1 000	

L'ASSAINISSEMENT

Vue d'ensemble BP Assainissement 2009

EXPLOITATION		
	DEPENSES	RECETTES
VOTES pour l'Exercice N	88 991	85 828
RESULTAT reporté N-1		3 163
TOTAL	88 991	88 991
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
VOTES pour l'Exercice N	101 902	133 747
RESTE à réaliser reporté N-1	264 000	8 400
RESULTAT reporté N-1		223 755
TOTAL	365 902	365 902
TOTAL DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2009		
	454 893	454 893

Le taux de la taxe d'assainissement :

Le conseil municipal vote à l'unanimité le maintien du taux de la taxe d'assainissement. Ce qui correspond aussi à l'engagement pris de n'augmenter l'assainissement qu'au moment où le financement du projet de station nouvelle le nécessitera.

Programme Assainissement 2007- 2016 (mise à jour 2009)

- **2007 : Maîtrise d'Œuvre de la SEP (station épuration et déversoirs) :**
 - Etudes et Définitions, AO et choix du cabinet de MOE en 2007/2008/2009
 - Surveillance travaux et réception en 2009/2010
- **2008: Etudes, Terrain, lancement consultation**
 - Étude Document d'incidence et avant projet pour consultation
- **2009: choix des entreprises et travaux**
 - achat du terrain pour la SEP (environ 15 000 m2)
 - AO et Sélection des entreprises
 - Début des travaux station
 - Partie du réseau Rte de Chablis
- **2010: réception SEP:**
 - Fin des travaux
 - Réception, mise en exploitation
- **2011: travaux sur le réseau AC**
 - Tuilerie et fin Rte de Chablis
 - (à voir si nous ne faisons qu'un seul emprunt pour l'ensemble)
- **Après 2011 et avant 2016**
 - Il reste des points « sensibles » du réseau à améliorer,
 - Règlement d'assainissement spécifique pour le Parc d'Activité
 - les raccordements de particuliers
 - Le SPANC

Détail investissement Assainissement

Nouvelle Station & réseau	Reste à réaliser	Nouveau 2009	Total 2009	
Achat terrain	40 000		40 000	<i>À faire en 2009</i>
Nouvelle voirie	20 000	10 000	30 000	<i>À faire en 2009</i>
Maîtrise d'oeuvre	42 500		42 500	<i>Répartie sur 2009 à 2011</i>
Études St/réseau	3 700	6 300	10 000	<i>Fin en 2009</i>
Travaux St/réseau	107 800	26 374	134 174	<i>AO en 2009 et chantier 4T 2009 à 2011 (Total 850 000 €)</i>
Travaux Déversoirs	50 000		50 000	<i>Chantier en 2010 (total 50 000€)</i>
Travaux RD 91		30 000	30 000	<i>1^{ère} tranche sur total de 170 000 € (RD91 + Quartier Pasteur Tuilerie)</i>
Total	264 000	72 674	336 674	

Financement: emprunt à monter en fin d'année (apport 180 000 €)

Maison de la Forêt

Nous vous avons informé dans un numéro précédent de la création de la Maison de la Forêt dans l'enceinte de la Prélatrice. Les premières classes de la région viennent de l'utiliser. Dès la rentrée, plusieurs groupes scolaires profiteront de cette structure pour visiter et étudier la Forêt de Pontigny. Par ailleurs, le Club Intergénération, va y installer en septembre les cours de couture.



Elections européennes du 7 juin 2009

Résultats pour la commune de Pontigny

Inscrits: 595

Votants : 217

Exprimés: 206

Liste de la majorité

M. DAUL Joseph 51 voix 24.76%

Liste des Verts

Mme BELIER Sandrine 38 voix 18.45%

Liste du Parti socialiste

Mme TRAUTMANN Catherine 31 voix 15.05%

Liste du Front national

M. GOLLNISCH Bruno 24 voix 11.65%

Liste centre-MoDem

M. KAHN Jean-François 15 voix 7.28%

Liste d'extrême-gauche

M. ZIMMERMANN Yvan 11 voix 5.34%

Liste du PCF et du Parti de gauche

Mme FRANCO Hélène 10 voix 4.85%

Autre liste écologiste

M. WAECHTER Antoine 9 voix 4.37%

Liste divers droite

M. BEAUDOUIN Christophe 9 voix 4.37%

Liste d'extrême-gauche

Mme ROCHER Claire 5 voix 2.43%

Liste divers droite

M. GERARD Jean-Pierre 3 voix 1.46%

les autres listes n'ont obtenu aucune voix

Erratum

Dans le dernier numéro de Pontigny Express, une erreur typographique s'est glissée dans la page Etat civil/Naissances. Il fallait lire DECOTTE **Romy** à la place de DECOTTE Rémy.

Toutes nos excuses à Romy et à ses parents.

Conciliateur de justice

Mr Marc Verrier conciliateur de justice tient une permanence à la mairie de Ligny le Châtel les mardis de 14h00 à 16h45 et les vendredis de 9h00 à 11h45

Mission locale

Pour les jeunes de 16 et 25 ans la Mission Locale de l'Auxerrois tient une permanence à la **Mairie de Pontigny de 9 heures à 11 heures 30 le deuxième mercredi de chaque mois**

Un parcours personnalisé est mis en place pour les aider dans les recherches d'emploi, dans les démarches d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits et à la citoyenneté.

Pour toute information :

Appeler le **03 86 35 04 11**

Ou écrire à:

MISSION LOCALE POUR LES JEUNES DE L'AUXERROIS

Antenne de Saint Florentin

7 rue de l'Ile de France

89600 SAINT FLORENTIN

fax : 03 86 35 39 51

e-mail : antennestflorentin@mlbourgogne.fr

Repas des aînés:

Le repas des aînés aura lieu le samedi 28 novembre prochain au Mille Club à partir de 12h30

Jardin du souvenir

4 nouvelles alvéoles vont être disposées dans le jardin du souvenir au cimetière. Cet apport permettra de disposer au total de 8 emplacements pour les urnes funéraires



De nouveaux professionnels

Assistante maternelle

Une nouvelle assistante maternelle vient de s'installer dans notre village. Il s'agit de madame Emilie CHARRONAT, 10 rue St Thomas .téléphone: 03 86 98 08 32

Entreprise de broderie

Virginie BOUTELOUP vous initiera aux secrets de la broderie en parcourant son site web

www.brodemoi.com

Les animations de septembre

- 5** Conférence "*le cantique des cantiques*" (Amis de Pontigny)
- 5** Paëlla du Comité des Fêtes, sous la Halle
- 5-20** Exposition "*les Automnales*" dans le dortoir des Convers
- 13** Concours de pétanque du club intergénération
- 27/9 au 11/10** Exposition MOUV'ART dans le dortoir des Convers
- 21** Visite de la Tuilerie KORAMIC par l'OTSI

Chasse aux œufs

A l'occasion des fêtes de Pâques, la municipalité a organisé la 1ère édition de la chasse aux œufs, dans le domaine de l'Abbaye. 35 enfants et leurs parents, se sont mis en quête de ces précieuses friandises en chocolat durant toute l'après midi. Après le goûter, les œufs ont été partagés entre tous les enfants et chacun est reparti avec un panier bien garni. Rendez-vous à Pâques 2010



La récolte des œufs

14 juillet

Les festivités de la Fête nationale se sont déroulées le dimanche 12 juillet. La municipalité a offert à la population un feu d'artifice de grande qualité, tiré par nos pompiers. Les animations de la journée ont souffert d'une météo pluvieuse et de ce fait peu engageante. Une trentaine d'habitants ont malgré tout partagé, sous la halle, un repas républicain, dans une ambiance sympathique et bon-enfant.

La soirée a été consacrée à la retraite aux flambeaux des enfants et les flon flon de l'orchestre animant le bal ont ravi danseurs et spectateurs. Une belle journée de fête.

Panneaux commerçants

De nouveaux panneaux ont été installés par la municipalité cet été aux entrées du village sur la RN 77 et sur le Pré neuf. Les Commerces seront ainsi mieux signalés aux visiteurs qui traversent Pontigny.



Place du pré neuf



Entrée du village sur la RN 77

VISITE PRINTANIERE

Nous visitons ce jour le site SOREPAR
Pile de détritrus, emballages épars
Comme un décor de triller la cour s'organise
Mystère d'architecture que le tri réalise
Résidus domestiques escaladant les murs
Chenilles de ballots rampant à faible allure

La béance sombre des hangars métalliques
Dégueule des déchets, réulsive colique
De rapides bourdons, manitous butinant
Contrôle tout le flux du monstre incontinent
La mine à ciel ouvert ingère comme un ventre
Attend très patiemment que dans son cœur on entre.

Maryline a surgit et nous a salué
Fluorescente abeille à nos yeux éberlués
A son commandement nous met au garde à vous
Nous dit de nous asseoir quand nous sommes debout
Nous dit l'exigence dans l'organisation
Et les divers objets et leur destination
Les corps creux, les corps plats sont dénommés sans faille
Creux, bouteilles boîtes flacons de toutes tailles
Plats, feuilles de papiers magazines journaux
Chacun suit son chemin file sur les rouleaux
Dans le grand labyrinthe où il est reconnu
Différencié pesé quel chemin parcouru !

Le discours est technique et l'écoute appliquée
L'oratrice avertie nous a tout expliqué
Suivons la au contact de la réalité
Avec la jubilation de tout visiter
Le soleil aujourd'hui sur ce décor intense
En ombre et lumière pose une harmonie dense
Montagne de papiers pyramide absolue
Scintillantes compressions géométrie nue

Trois ou quatre ouvriers sur le flux d'emballage
Portent une attention sévère et sans ambages
Retirent prestement tous les corps étrangers
Tout carton verre et film en un geste inchangé.
Au départ de l'action l'homme reste au contact
L'automatisation mécanise son acte
Dans la complexité de l'enchevêtrement
De tapis d'escaliers et d'encorbellements
En des trépidations et des grincements durs
Le parcours cadencé rythme sa mesure

La chaîne ascensionnelle en sa course fatale
Conduit l'objet soumis à son destin banal
Bringuebalé mené en froide procession
Arrivé au sommet retombe sans passion
Il est par le tri manuel passé et repassé
Et il tombe maintenant sur un plan incliné
Le cortège des corps sur le crible tressaute
Les plus lourds fatigués dans le grand vide sautent
Gaiement se dandinent les autres audacieux
Grimpent jusqu'au sommet volent vers d'autres cieux
Dans une soufflerie violemment projetés
Las ils s'abandonnent leur sort en est jeté
Sous l'œil inquisiteur d'un laser averti
Qui détecte à l'envie fait de nouveau le tri
Un coup de souffle envoie dans chaque direction
Chacun dans sa matière et sa constitution
Sa singularité marque sa destinée
Avec ses semblables se trouve compressé

Toutes ses compressions paraissent bien assises
Les unes aux autres s'assemblent géométrisent
La surface des sols l'espace de l'usine
Leur matière scintille en étincelles fines

Est-il bien étonnant de voir ici posé
Le déchet bien compact ainsi conditionné ?
Un ordre rationnel maîtrise ce chaos
Déversé à l'entrée il ressort presque beau
Certains sont recyclés les bouteilles fondues
Ainsi que les métaux l'acier comme l'alu
Les papiers de nouveau redeviendront papiers
Les plastiques en plastiques sont transformés

Ce contenant pensé pour la concupiscence
Reflet de notre envie crée l'accoutumance
Paré des images et couleurs les plus belles
Aussitôt consommé finit dans la poubelle
Et cette consommation en éphémère usage
En d'écoeürants déchets produit ses emballages
D'inutiles produits viennent encombrer nos vies
Rajouter du déchet pour combler nos envies

Le voilà piteux disloqué et sans flamme
Sublime emballage devenu loque infâme
Miroir aux alouettes nous avons succombé
Dans son feu chatoyant nous sommes bien tombés
Dans cet éclat sournois nous avons reconnu
Cette sublime vie notre vie convenue
Nous vivons inconscients inconscients nous mourrons
Sous des tonnes de merde ainsi nous partirons
Laisant à nos enfants dans ce beau dépotoir
Le soin de nettoyer tout ce bel étouffoir

Jacques CANONICI



A.S.S AVENIR SPORTIF DU SEREIN

Stade de la Noue Marrou 89144 LIGNY LE CHATEL Tél: 03 86 47 55 94

Terrain du Mille Club 89230 PONTIGNY Tél-Fax 03 86 98 08 26

e-mail: serein.as.foot@orange.fr

site internet: asserein89.blogspot.com



Stade de la Noue Marrou LIGNY LE CHATEL



Terrain du Mille Club PONTIGNY

La saison 2008-2009 à peine terminée qu'il faut déjà préparer la suivante . Une année positive avec le maintien de notre équipe A en 1ère Division et surtout la montée de l'équipe B en 2ème Division.

L'évolution et la progression de votre enfant sont liées à la qualité de la formation et à leur présence aux entraînements et matchs. La structure d'encadrement et les efforts sur la formation des jeunes sont à poursuivre.

L'entente de certaines catégories jeunes avec les clubs de VARENNES et VERGIGNY porte ses fruits puisque cette saison nos équipes 13-15-18 ans ont évoluées au niveau supérieur du département avec de très bons résultats.

Un grand "**MERCI**" à nos bénévoles,aux parents,aux mairies et sponsors pour leur soutien tout au long de la saison.

Une pensée particulière à l'encadrement et aux entraîneurs pour leur dévouement au sein du club

SAISON 2008-2009

136 licenciés répartis dans diverses catégories,encadrés de 15 dirigeants et 5 éducateurs diplômés

Résultats 2008-2009

DEBUTANTS et POUSSINS

Deux équipes de débutants et une équipe de poussins ont participées à des rencontres en formule plateau tout au long de la saison

Très bon comportement sportif de l'ensemble des enfants .Encourageant pour l'avenir

BENJAMINS

Deux équipes en compétition en catégorie PROMOTION niveau départemental

Equipe A termine 1ère de son groupe

Equipe B termine 6ème de son groupe

MOINS de 13 ans

Une équipe en entente avec les clubs de VARENNES et VERGIGNY en catégorie DISTRICT niveau départemental

Termine 5ème de son groupe parmi les meilleures équipes du département

MOINS de 15 ans

Deux équipes en entente avec les clubs de VARENNES et VERGIGNY dont une en catégorie DISTRICT et l'autre en PROMOTION niveau départemental

Equipe A termine 3ème de son groupe parmi les meilleures du département

Equipe B termine 9ème de son groupe

Finaliste de la COUPE DE L'YONNE

MOINS de 18 ans

Une équipe en entente avec les clubs de VARENNES en catégorie DISTRICT niveau départemental

Termine 2ème de son groupe parmi les meilleures équipes du département

Finaliste de la COUPE DE L'YONNE

SENIORS

Deux équipes dont une en première DIVISION et l'autre en troisième

Equipe A termine 8ème de son groupe

Equipe B termine 2ème de son groupe et accède à la deuxième DIVISION

SAISON 2009-2010

LE BUREAU

PRESIDENT: MANTELET Bruno

VICE-PRESIDENT: BEAU Bertrand

TRESORIER: FROMONOT Marc

TRESORIER ADJOINT: BEAU Vincent

SECRETAIRE: MULLER Céline

A ce jour nous avons actuellement deux équipes SENIORS engagées ,une en première et l'autre en deuxième division de district. En ce qui concerne les équipes de jeunes , l'engagement de celles ci s'effectuera au début du mois de SEPTEMBRE.

LES INSCRIPTIONS OU LES RENOUELEMENTS sont à faire rapidement

Suite à l'informatisation un formulaire de demande de licence est à remplir par tous les licenciés nouveaux et ceux désirant renouveler. **Aucune licence ne peut être délivrée sans ce formulaire**

CONTACTS

MANTELET Bruno Tél : 03.86.98.00.27 – Portable : 06.30.09.61.52

BEAU Bertrand Tél : 03.86.47.53.78 – Portable : 06.71.68.79.58

MULLER Céline Tél : 03.45.10.19.14 – Portable : 06.30.13.13.76

NOUS RECRUTONS :

Des personnes susceptibles d'accompagner ou bien d'entraîner nos équipes de jeunes

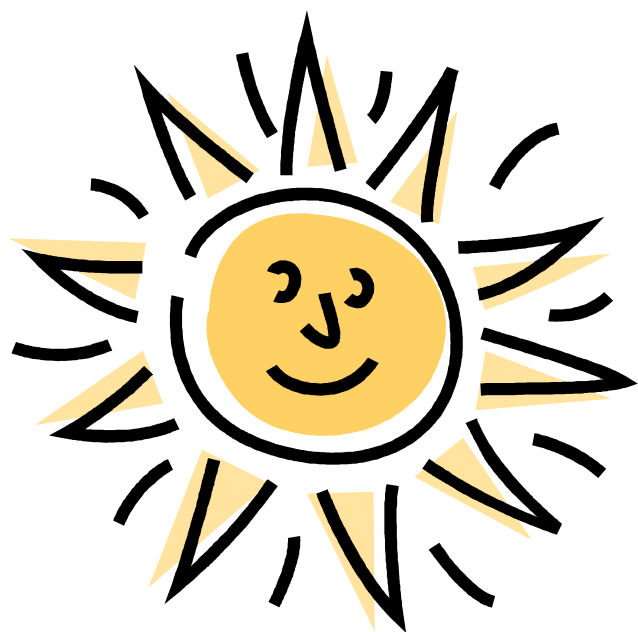
Des personnes intéressés pour apprendre et passer un diplôme d'arbitre officiel

Des bénévoles

Arbitre officiel

De nouveaux joueurs

Le Président B. MANTELET



*PONTIGNY EXPRESS SOUHAITE
A SES FIDELES LECTEURS
UNE BONNE RENTREE*